

# Le Cap Magazine

Bulletin municipal d'information n° 31 - janvier/février 2010

## ACTUALITÉ

La Sainte Barbe

Remise du fanion à la PMM

Une association pour l'animation  
de l'EPHAD

Fête de la Coquille

## ENVIRONNEMENT

Qualité des eaux de baignade

Antenne de Langourian

## CULTURE

L'Ancre des Mots

## PORTRAIT

Une dynastie de Plombiers



## NUMÉRO 30

**Actualité**..... p 4 - 5  
**La Sainte Barbe**  
**Remise du fanion à la PMM**  
**Une association pour l'animation de l'EPHAD**  
**Fête de la Coquille**  
**Conseil Municipal**..... p 6 - 7  
**Environnement**..... p 8 - 9  
**Qualité des eaux de baignade**  
**Antenne de Langourian**  
**Culture**..... p 10  
**L'Ancre des Mots**  
**La Tribune**..... p 11  
**Chronique littéraire**..... p 11  
**Portrait**..... p 12  
**Une dynastie de Plombiers**

Un résumé des décisions prises lors des séances du Conseil Municipal sera désormais présenté dans ce magazine. Ces résumés sont aussi disponibles sur notre site internet (plus complets). Nous vous invitons à les consulter : [www.ville-erquy.com](http://www.ville-erquy.com)

### Le Cap Magazine

journal municipal d'information bimestriel

Directeur de la Publication : Christiane Lemasson.

Responsable de Rédaction : Yves Pelle.

Rédaction & Mise en page : Alban Sorette.

Ont participé à ce numéro : Henri Dubois, Christiane Guesnet, Fabienne Lesvenan, Michel Morgand.

Photographies : Sylvie Bouvet, Hervé Coudrais, Yann Quéré, Christiane Guesnet, Bernard Mevel, Jo Rouxel, Alban Sorette.

Impression : ICH Imprim' Color Hercouët - Lamballe - papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution : La Poste.

### Mairie

11, square de l'Hôtel de Ville - BP 09

22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

[www.ville-erquy.com](http://www.ville-erquy.com)

Etat Civil

### Naissances

GUYOMARD Nathanaël, le 21 octobre.

### Mariages

ELLEPOLA Jerome et DUGUAY Marie, le 15 octobre

CANIAUX Bernard et LATOUR Corinne, le 31 octobre

MERLE Yann et SADOURNY-BESSEYRIAS Marylène, le 7 novembre

RASPAIL Octave et BOVYN Hélène, le 5 décembre

### Décès

DAYOT Marie, le 16 octobre - THOMAS Jeannine, le 18 octobre

- OLLIVIER Yves, le 17 octobre - CHÂTAIGNIER Nicole, le

20 octobre - ROBERT Armand, le 23 octobre - LEFORESTIER

Rémy, le 3 novembre - ARNAUD Jean-Philippe, le 3 novembre

- GOURET Madeleine, le 12 novembre - JOSSE André, le 16

novembre - MANDRIER Claude, le 23 novembre - COLLET

André, le 25 novembre - GOUALIN Régis, le 27 novembre -

LOISEAU Sylviane, le 1<sup>er</sup> décembre - RONDIN Madeleine, le 8 décembre.

Le 4 décembre est décédé en région parisienne Jean MASURE, qui a exercé comme dentiste à Erquy pendant de nombreuses années.

Agenda

### Galerie d'Art Municipale

**Du samedi 30 janvier au dimanche 14 février,**

Peintre du figuratif, ou de l'émotion figurée ... les toiles de FABY sont chacune un véritable fragment pictural de son ébullition intérieure.

*ouverture le week-end, de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00*

**Du samedi 20 février au dimanche 7 mars,**

Exposition des photos du «Concours Photo Expression» organisé par l'association AJIR, ouvert à tous les jeunes du territoire communautaire de 15 à 25 ans, sur le thème «ton environnement».

*ouverture pendant les vacances scolaires et le week-end, de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00*

### Bibliothèque Municipale

**Janvier,**

Exposition «Alphabet dans la ville» par le CLUB PHOTO de LAMBALLE.

**Février,**

Exposition de peintures de Séverine ROBERT.



*En ce début d'année, moment privilégié pour formuler des vœux, la Municipalité et moi-même souhaitons une excellente année et une bonne santé à toutes les réginéennes et tous les réginéens.*



Surtout en cette période d'incertitudes liées à la tourmente du secteur économique, et qui amènent certains de nos concitoyens à rencontrer des difficultés financières, je formule le vœu que chacun puisse vivre dans la dignité. Plus largement, le vœu en faveur de la solidarité entre les personnes, d'autant plus essentielle dans la période que nous traversons. Un grand merci aux associations caritatives qui sont très sollicitées en ce moment.

L'année 2009 aura été marquée à Erquy par l'ouverture du centre socioculturel accueillant une nouvelle bibliothèque municipale, le cybercommune, les salles de musiques, une nouvelle salle associative, et l'Accueil de Loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans. Mais aussi pour nos anciens, le rattachement de l'EHPAD de l'Horizon Bleu (ancien Foyer Logement) à notre Centre Communal d'Action Sociale, nous permettant ainsi de mettre en place une gestion efficace de l'établissement et surtout d'assurer de meilleures conditions de vie pour nos résidents. Les travaux du port de pêche réalisés par le Conseil Général devraient quant à eux se terminer en mai 2010.

L'année 2009 aura aussi été l'année de lancement de plusieurs projets importants pour notre commune, tels que le Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales, les futurs aménagements du cap d'Erquy, le lancement de l'étude de la Zone de Protection Architecturale et Paysagère que nous souhaitons ensuite intégrer au Plan Local d'Urbanisme, l'étude d'opportunité de la création d'une zone d'aménagement concerté pour le secteur de la Couture, ou encore le projet d'aménagement en faveur de la plaisance du port du centre.

Dans les mois qui viennent les élus auront à travailler sur des sujets sensibles tels que les éoliennes en mer, ou la qualité de nos eaux de baignades, deux sujets environnementaux qui influenceront directement sur notre économie et notre cadre de vie à long terme.

Je me permets enfin au nom de la municipalité de formuler le vœu qu'une vraie relance de l'intercommunalité se produise en 2010. Vous l'aurez sans doute vu dans la presse, la Communauté de Communes Côte de Penthièvre rencontre de graves problèmes de fonctionnement. Le malaise est profond chez les élus et nous devons réagir très vite dès ce début d'année. La Communauté de Communes doit rassembler les communes autour d'un projet commun, projet commun qui doit être le fruit d'une réflexion engageant chaque élu du territoire, projet traçant les lignes directrices des actions que nous pourrions mener au seul service des habitants du territoire. Croyez bien que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que ce but soit atteint le plus rapidement possible. Je fais confiance aux élus municipaux des six communes membres pour se mobiliser dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

Je terminerai en vous souhaitant pour cette année 2010, chers réginéens, paix, douceur et sérénité.

**Christiane LEMASSON-GUERVILLY**  
Maire d'Erquy



## Caserne des pompiers : revue d'effectifs pour la Sainte Barbe

Cette fête est traditionnellement l'occasion de présenter les nouvelles recrues. En 2009, cinq jeunes pompiers ont rejoint les effectifs de notre Centre d'Erquy : Anaïs LE BLANCHE, Alexandra JUHEL, Christine CHAILLOUX, Kevin BOIMARE et Mickaël HUREL. Leur arrivée porte ainsi à 32 le nombre de sapeurs pompiers volontaires. Il est à noter pour cette année un nombre d'interventions stable par rapport à l'année 2008, avec comme toujours un pic d'interventions pendant l'été.

Cette année, une convention a été signée entre la Mairie d'Erquy et le SDIS 22 (Service Départemental Incendie et Secours des Côtes d'Armor), pour que les employés municipaux qui sont aussi pompiers (aujourd'hui au nombre de sept) puissent partir en intervention pendant les heures ouvrables. Un aménagement a cependant été pris, faisant que ceux-ci ne seront appelés qu'en dernier recours, le système informatique du SDIS recherchant en priorité le personnel disponible au moment du déclenchement de l'appel.

Nous adressons tous nos compliments aux promus : Alain Reffloch (adjudant), Christophe Caruel (Sergent Chef), Benjamin Renault, Pascal Chateigner, Florian Perroquin, Audrey Surgis et Vincent Legall (Caporal).

4



Cérémonie de la Sainte-Barbe.

Enfin, nous adressons nos plus vifs remerciements aux pompiers de Lièges qui ont fait le déplacement à Erquy pour venir célébrer avec nous notre Sainte Barbe.

**Michel MORGAND**

*Adjoint au Maire*

*à l'artisanat, commerce, campings, plages, ERP*

## Mad Da Gas Kar = permis de Conduire, en breton

Erquy accueille en ce début d'année une école de (bonne) conduite. Valérie Quinveros vous propose Permis B, conduite accompagnée (AAC), code de la route avec système «Easy-Test», possibilité de code à domicile via internet avec suivi du moniteur, prise à domicile ou au lycée, recyclage. Et c'est facile à trouver, dans le centre d'Erquy, place du nouvel Oupeye. Tél : 06 28 32 42 95

## Cérémonie de remise du fanion à la Préparation Militaire Marine de Saint Quay Portrieux



La remise du fanion.

La Préparation Militaire Marine (PMM) de Saint Quay Portrieux a ouvert ses portes en 1975. Elle forme les futurs réservistes et engagés de la Marine Nationale. Tous les ans, elle accueille plus d'une vingtaine de stagiaires (filles et garçons) de 16 à 23 ans. Cette année 2009-2010, elle est composée de 27 stagiaires dont 4 filles, et c'est Erquy qui a été choisi pour recevoir la cérémonie de remise du fanion, ce samedi 12 décembre 2009, en présence des autorités militaires, des élus locaux, des portedrapeaux des anciens combattants du département, des familles des jeunes. Une cérémonie inhabituelle pour notre port de pêche, et qui a rassemblé aussi de nombreux réginiens.

## Défibrillateur

La Mairie a acquis en décembre deux défibrillateurs qui seront placés, pour l'un, à la salle omnisports (il sera déplacé au Camping Saint-Michel pendant l'été), pour l'autre dans un lieu du centre ville à déterminer.

## Une association pour l'animation de l'EPHAD

La bonne nouvelle à Cap Amitié, c'est que nous avons soufflé notre première bougie. Notre existence officielle date de décembre, même si nous avons commencé à fonctionner le premier septembre 2008. Nous étions neuf membres au départ, nous sommes aujourd'hui quatorze. Cap Amitié continue donc sur sa lancée avec ses cinq ateliers : chant, bricolage, atelier-mémoire, lecture-discussion, jeux de société.



Un après-midi d'activité à l'Horizon Bleu.

En ce moment, nous réfléchissons à un sixième atelier qui favoriserait le mouvement chez les résidents, avec aussi un aspect ludique, genre jeux d'adresse adaptés. Mais nos objectifs sont modestes, nous ne sommes pas des professionnels.

Notre principal objectif reste de favoriser les liens sociaux, l'amitié entre les personnes, comme

l'indique le nom de notre association. Et dans nos activités, les choses les plus simples sont parfois celles qui plaisent le mieux : un jeu de balles à attraper, des sachets de lavande à remplir, un atelier des senteurs avec des odeurs à retrouver en flacon et à identifier, ... simple, mais long à préparer : une nouvelle idée à chaque fois, il faut la trouver !

Le chant plaît beaucoup. Et maintenant qu'il y a un goûter quotidien d'instauré au salon, les résidents reprennent volontiers les airs appris à l'atelier chant avec Michel. Ils aiment les chansons de leur enfance mais apprécient François Budet, Joe Dassin, Hugues Auffray, ... etc. En atelier-mémoire, nous essayons de faire fonctionner mémoire ancienne et mémoire récente. Ainsi, nous avons évoqué avec bonheur l'éducation d'autrefois, la médecine d'autrefois, la maison d'autrefois, les fêtes d'avant-guerre. Quel bonheur d'évoquer cette «civilisation heureuse» comme le disait une résidente, «malheureusement la guerre a tout détruit. Le monde qui s'est construit depuis est devenu plus individualiste».

Voilà donc comment, semaine après semaine, nous essayons au fil du temps d'être fidèles à nos amis de l'Horizon Bleu. Et notre récompense, c'est quand nous franchissons par hasard la porte de l'établissement et qu'on nous demande aussitôt : «Est-ce qu'on fait quelque chose cet après-midi» ?

**Pour l'équipe : Marie-Thérèse Courbé**

*Si vous désirez vous joindre à nous, n'hésitez pas :*

*02 96 31 57 69 ou 06 75 28 48 39.*

## Fête de la Coquille

Erquy et les Côtes d'Armor seront présents à Paris les samedi 30 et dimanche 31 janvier 2010, place des Abbesses sur la Butte Montmartre.

C'est en tout quatre-vingt costarmoricaïns, sous l'égide de l'association réginoise de la Coquille Saint-Jacques, du Conseil Général et de Côtes d'Armor Tourisme (ex-CDT), qui feront la promotion de notre région et de son produit «phare», la Coquille Saint-Jacques. Neuf Offices de Tourisme du département (dont celui d'Erquy) seront aussi associés à cet événement. Au programme, dégustations de coquilles Saint-Jacques, huîtres, crêpes, galettes ... et vente de produits frais en provenance directe de la criée d'Erquy aux parisiens.

L'Association Réginoise de la Coquille Saint-Jacques a élu son nouveau bureau, avec notamment Rémy Cabaret à la présidence, et avec toujours comme objet d'oeuvrer à la promotion de la Coquille Saint-Jacques de la Baie de Saint-Brieuc. En préparation aussi, la prochaine Fête de la Coquille à Erquy, en 2011.

Cette opération sera aussi exportée en Belgique, à Oupeye, les 13 et 14 mars.



### *Modernisation du port de plaisance d'Erquy-Centre*

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de constituer un Comité de Pilotage composé d'élus, de partenaires associés, d'organismes extérieurs et des services municipaux et qui sera chargé d'éclairer et de préparer la décision ultérieure de l'organe délibérant au titre des orientations futures concernant la modernisation du port de plaisance d'Erquy Centre.

### *Opération Cap Sports hebdomadaire - 2009 / 2010*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de solliciter les prestations extérieures et les subventions éventuelles des animateurs spécialisés dans le domaine du sport, des loisirs et de la culture afin d'assurer la continuité des activités hebdomadaires rattachées au dispositif « Cap Sport, Cap Culture » à l'année.

### *Modernisation du port de plaisance d'Erquy-Centre - Réalisation d'une étude d'opportunité - Dossier d'inscription 2009 pour l'octroi de subvention*

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention), approuve le dossier de demande de subvention et sollicite les subventions auprès du Conseil Général et des autres fonds de concours éventuels sur la base du programme 2009 d'un montant de 10000 € HT.

### *Programme d'assainissement en Eaux Usées 2009 - Dossier d'avant-projet - 28<sup>e</sup> tranche bis - secteur de Plaine Garenne*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avant-projet définitif ainsi que le dossier de consultation des entreprises établi par la Direction des Services Techniques pour un montant 585000 € HT.

### *Electrification, Eclairage Public et Téléphonie 2010 - Programmation effectuée sous l'égide du SDE*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la programmation suivante (devis TTC) :

<i>Rubriques Travaux</i>	<i>Devis SDE 22</i>	<i>Dépense Erquy</i>
Éclairage	96 500 €	57 900 €
Basse Tension	73 000 €	18 250 €
Téléphonie	21 000 €	24 588 €
Programme Total	190 500 €	100 738 €

### *Diminution des plages horaires d'éclairage public en période hivernale*

Dans un souci d'économie d'énergie, le Conseil Municipal, approuve les nouveaux horaires d'éclairage public suivants :

Boulevard de la Mer, entrée de ville, centre d'Erquy (rues principales): 6h30 - 24h00 (ancien horaire 6h00 - 01h00).  
Autres rues : 6h30 - 23h00 (ancien horaire 6h00 - 24h00).

### *Urbanisme : Clôture de concertation et mise à enquête publique. Zones concernées : zone 2AU(2) et zone 2AU(3). Classement projeté : 1AU sous règlement UC*

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 contre), après enquête publique, accepte de requalifier en zone 1AU sous règlement UC les secteurs des rues du Rocher Morieux, des Moulins, du Tertre Gicquel, du Bois de

Quimper pour l'aménagement de pavillons (15 lots).

### *Subventions annuelles aux associations - exercice 2009*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement de subventions d'un montant de 750 € à l'Association Sand Ball Erquy-Hénansal, somme allouée en 2008 qui n'avait pas été liquidée, et une somme accessoire de 400 € à l'UNSS du Collège Thalassa.

### *Opérations de régularisations salariales*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de procéder à des régularisations salariales, traitement de base et indemnités des employés communaux au-delà de la période inscrite par la déchéance quadriennale.

### *Prévisions budgétaires 2009 - Budget annexe des campings municipaux. Décision modificative budgétaire n°1*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative suivante visant notamment à intégrer le paiement de la TVA exigible au titre de l'année 2008 pour laquelle il conviendra de solliciter le remboursement intégral, les campings municipaux n'étant plus assujettis à la TVA à compter de 2008 au regard de l'application de la tarification sociale.

Article 6353 (Paiement des Taxes indirectes) + 29029 €.

Article 778 (remboursement de TVA) + 29029 €.

### *Prévisions budgétaires 2009 - Budget annexe du Port de plaisance Erquy-Centre. Décision modificative budgétaire n°1*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative suivante :

Article 6227 (frais d'actes et de sinistres) + 600 €.

Article 022 (dépenses imprévues) - 600 €.

### *Dommmages sur bateau Port Erquy-Centre - Paiement de la franchise (sinistre du 3 octobre 2008)*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le paiement de la franchise contractuelle au profit de M. GEORGET pour un montant de 314 €.

### *Campings municipaux : dates d'ouverture de la saison 2010*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les dates d'ouverture suivantes :

- Camping Saint-Michel : 1<sup>er</sup> avril 2010 au 30 septembre 2010 pour les emplacements au sol et du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 7 novembre 2010 pour les bungalows.

-Camping du Guen : 11 juin 2010 au 12 septembre 2010.

### *Demande d'installation d'un relais de radiocommunication par l'opérateur SFR*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'installation d'un relais de radiocommunication à la station d'épuration de Tu-Es-Roc, au bénéfice de la société SFR (déclaration Préalable DP02205409Q0108 du 30-09-2009).

***Instauration d'une participation pour voirie et réseaux (PVR). Acheminement d'une canalisation d'Eaux Usées Section AC n° 625***

Invité à se Prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, arrête :

Article 1<sup>er</sup> : La commune d'ERQUY, assurera en qualité de Maître d'Ouvrage, la réalisation technique des travaux d'extension du réseau collectif d'assainissement en eaux usées à l'effet de raccorder la parcelle privée AC 625 pour un coût fixé à la somme de 12 354,68 € TTC.

Article 2 : Les quotes-parts contributives supportées par les bénéficiaires du projet d'aménagement ne sont pas détachables de l'autorisation de division foncière consentie par la Commune d'ERQUY. Elles sont respectivement fixées à : 80% du coût total TTC pour l'extension du réseau d'eaux usées collectif,

100% du coût total TTC pour les branchements au réseau d'eaux usées collectif.

Article 3 : Le montant unitaire de la quote-part contributive est fixé à 3,04 € le mètre carré. L'exigibilité de la contribution portée au débit du tiers redevable, prendra effet à compter de la délivrance des autorisations d'occupation.

Article 4 : Le montant des participations sera actualisé au moment de l'exigibilité, par référence à l'indice TP.01 (valeur novembre 2009).

Article 5 : La présente prescription financière ne préjuge nullement de la décision de l'autorité territoriale appelée à se prononcer sur le fondement de la déclaration préalable tendant à permettre la division foncière de la parcelle AC-625.

***Institution de l'Aide Communale à l'accession à la propriété. Harmonisation avec les deux dispositifs du Pass Foncier***

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le principe d' Aide Communale à la propriété afin de favoriser la mixité sociale et de répondre à l'objectif d'accessibilité des primo-accédants ;
- Réserve le bénéfice de l'Aide Communale à l'Accession Sociale à la construction des logements individuels ou en habitat groupé, à l'exclusion des immeubles collectifs ;
- Fixe le montant de l'aide communale à la valeur minimale déterminée par les dispositions légales soit 3000 € et 4000 € par habitation éligible selon la composition familiale du logement, sous réserve que l'assiette foncière n'excède pas la surface maximale de 600 m<sup>2</sup> ;
- Mandate la Commission d'urbanisme à l'effet d'établir un projet de règlement de l'Aide Communale à l'Accession Sociale à la propriété comportant notamment les dispositions conservatoires relatives à l'emploi des subventions communales.

***Accueils de Loisirs Sans Hébergement et subventions incitatives de la CAF - Avenant au contrat Enfance-Jeunesse***

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer l'avenant au Contrat Enfance-Jeunesse établi par la CAF afin de permettre aux ALSH d'Erquy (garderie périscolaire et centre de loisirs) de bénéficier du versement de la PSEJ (Prestation de Service Enfance Jeunesse).

***Compte-rendu de la délégation de pouvoirs accordée au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT***

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'ensemble des actes et décisions ci-dessous référencés et donne quitus à Mme le Maire pour l'exercice des prérogatives que l'Assemblée Municipale lui a formellement déléguées par délibération en date du 26 mars 2008.

*Détail sur notre site internet, ou disponible en Mairie.*

***Composition des Commissions Municipales***

Mme le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu d'actualiser la composition des Commissions Municipales suite à la démission du Conseil enregistrée le 11-09-2009, de Mme Olga Legars, membre de la Minorité. Celle-ci est remplacée, sur proposition de la Minorité, par M. Pierre Pelan à la Commission des Finances et par Mme Nathalie Reymond à la Commission Urbanisme.

***Composition du Comité Technique Paritaire***

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le remplacement de Mme Olga Legars par M. Jean-Paul Lolive.

***Composition du C.A. du Collège Thalassa.***

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le remplacement de Mme Olga Legars par M. Yves Hamon.

***Composition de la C.M.C.I.***

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le remplacement de Mme Olga Legars par Mme Nathalie Reymond

***Mise en place d'un Comité de Pilotage du suivi de l'étude d'une Z.P.P.A.U.P.***

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le remplacement de M. Pierre Pélan par Mme Nathalie Reymond.

***Acquisition foncière pour alignement de voirie. Tiers cédant : M. André Hervé - Sécurisation du carrefour desservant le Blé en Herbe.***

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'acquisition de la Parcelle cadastrée Section AI n° 140 d'une superficie de 9 m<sup>2</sup> au prix de 1.500 Euro.

***Financement d'un animateur associatif au Centre Nautique d'Erquy. Convention tripartite entre le Département, la Commune et l'Ecole de Voile. Rétablissement de la contribution financière.***

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, réaffirme l'engagement financier de la Commune d'Erquy en faveur d'un emploi associatif au Centre Nautique, engagement formalisé par la convention tripartite du 16 juillet 2008 et rétablit à compter de l'année 2010 la contribution financière de la Commune pour un montant plafonné à 10000 €, le Conseil étant fondé à se prononcer annuellement à l'occasion de la délibération relative à l'octroi des subventions aux associations (minima contributif de 9000 € à la charge de la Commune).

## QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

*La nouvelle directive Européenne faisant état de la qualité des eaux de baignade (2006/7/166) fait suite et remplace la directive de 1976 et a pour objectif une eau de baignade tendant vers le presque parfait.*

Deux points de quasi excellence à atteindre :  
des eaux de baignades avec, au minimum, le niveau qualité « suffisante » à l'échéance de 2015,

- établir des profils de plages au plus tard pour 2011.

Jusqu'à aujourd'hui les plages étaient classées en 4 catégories : A, B, C, D. Désormais quatre dénominations seront attribuées : excellente, bonne, suffisante et insuffisante. A ce jour pour 8 de nos plages : 7 ont le label A, une a le B ; ce qui nous place dans une position relativement confortable, toutes nos plages sont dans la classification suffisante ou bonne pour affronter 2010 et les contraintes imposées par la Loi sur l'Eau.

Il faut reconnaître que les contrôles de conformité des branchements effectués sur le bourg d'ERQUY sont pour quelque chose dans la qualité retrouvée des eaux de baignade de la plage du Centre ; même si cela n'a pas toujours été aisé d'en faire prendre conscience aux habitants ayant des installations non conformes.

Est défini comme « profil de plages » le résultat d'études permettant d'identifier les différentes sources de pollution pouvant affecter la qualité des eaux de baignade et pouvant altérer la santé des baigneurs, de repérer les facteurs pouvant minorer ou aggraver la pollution et enfin de hiérarchiser les différentes sources de pollution en fonction de leur gravité.

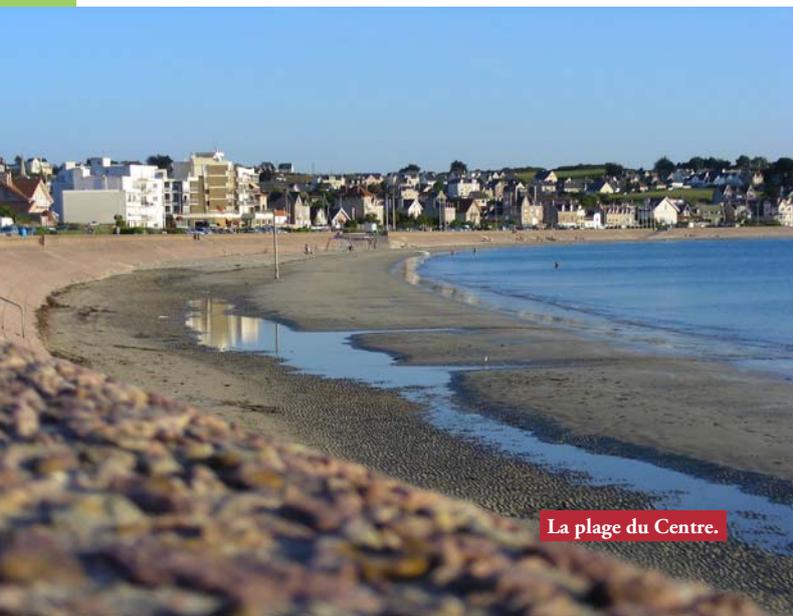
Ces pollutions peuvent être multiples : bassins versants donnant directement à la mer, réseaux eaux usées et postes de refoulement situés à proximité des

- 2010 : premiers classements de plage (imprégnés des classements des années précédentes).
- 2011 : premier profil de vulnérabilité.
- 2012 : information du public par tous moyens (affichage, internet, journal, ...).
- 2013 : après la saison, premier classement avec les nouveaux seuils (et dépendant des classements de 2010 / 2011 / 2012 / 2013).
- 2015 : après la saison, toutes les eaux devront être de qualité suffisante.

plages, réseaux d'eaux pluviales, les ports de pêche et les ports de plaisance, les établissements industriels et les zones agricoles situés dans un périmètre sensible ; on ajoute à ceci un risque de prolifération de cyanobactéries (algues microscopiques) et un risque d'augmentation de macro algues et du phytoplancton. Cette énumération des risques potentiels pourrait faire craindre une qualité des eaux de baignade inatteignable, mais que les Réginiens se rassurent, les travaux réalisés jusqu'à ce jour (même s'ils n'ont pas toujours été visibles) et les mesures prises pour la reconquête de la qualité de l'eau font que la commune d'ERQUY occupe un rang que beaucoup de communes littorales envient.

Concrètement, ce qui va changer :

- Une surveillance accrue de la qualité des eaux de baignade, doublée de contrôles bactériologiques plus fréquents destinés à obtenir un classement conforme afin d'assurer la protection sanitaire des usagers des plages réginiennes.
- Cette stratégie de surveillance permettra d'interpréter les résultats d'analyses donnant le niveau sanitaire des eaux de baignade, d'obtenir des données permettant l'information du public, et permettra de créer une base de données afin d'améliorer la gestion de la qualité des eaux de baignades.
- Un point « gestion de crise » sera mis en place et permettra ainsi d'informer les personnes responsables (non désignées à ce jour) dans les meilleurs délais.
- Dans le cas d'une pollution soudaine il sera conseillé à la commune concernée d'anticiper et de signaler la pollution, voire de fermer la plage pour un temps donné. La nouvelle procédure de contrôles avec des résultats obtenus après quelques heures devrait permettre de limiter les



La plage du Centre.

fermetures de plages. Contrairement à ce qui se passait avant : nous étions prévenus d'une pollution après un délai beaucoup trop long ... et souvent la fermeture de la plage intervenait trop tard, l'eau de mer ayant retrouvé ses qualités grâce à son gros pouvoir de digestion.

- Un effort important devra être consenti sur la communication : tous les relevés et analyses devront être mis à la disposition du public. De nouveaux points d'affichage devront être créés sur la commune, et le site web de la Ville servira de vecteur d'information.

Madame le Maire proposera au Conseil Municipal dans les prochaines semaines d'aller plus loin que la mise en conformité qui de fait est obligatoire si nous voulons garder nos plages ouvertes. En effet, nous étudions la possibilité de mettre en place la «certification» de la qualité de nos eaux de baignades. Car au delà du fait d'atteindre la qualité recherchée, la certification nous impose de mettre en place des procédures rigoureuses de contrôle, mais aussi un processus complet concernant l'information du public et les moyens mis en oeuvre pour remédier aux dysfonctionnements qui pourraient survenir.

La municipalité lancera un appel d'offres pour retenir un Cabinet spécialisé pour ce genre d'études début 2010. 2010, c'est demain ! Il faut donc se mettre en conformité.

**Henri DUBOIS**

*Adjoint à la voirie, réseaux, patrimoine, pêche*

## Téléphone Portable et émissions

Lors de cette campagne de mesures (cf. article sur l'antenne de Langourian) nous avons profité du savoir des techniciens qualifiés et de leur appareil pour mesurer les ondes électromagnétiques émises par nos téléphones portables. Nous avons réalisé un test, chacun de nous a composé un numéro, à 1 minute d'intervalle ; pendant la composition des numéros le champ électromagnétique mesuré est 0,4 Volt/mètre ; pendant la recherche du réseau (immédiatement après avoir pressé la touche verte d'appel) nous relevons un pic de 16 Volt/mètre ! Lorsque la connexion avec le correspondant s'établit le champ magnétique retombe à 4 Volt/mètre.

Simple principe de précaution : **ne pas porter l'appareil à l'oreille le temps que le réseau recherche le correspondant, mais attendre d'avoir la connexion.** Nous pensons qu'il est préférable de n'être exposé qu'à «4 Volt/mètre» plutôt qu'à «16 Volt/mètre».

## Antenne de Langourian

Des résidents proches du site TDF sur le Château d'Eau de Langourian, ont manifesté une certaine inquiétude après avoir regardé une émission de télévision où il était fait état de la dangerosité des champs magnétiques émis par les installations radioélectriques ou par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication.



Mesures effectuées dans le voisinage de Langourian.

L'antenne de Langourian fait uniquement fonction de réémetteur de télévision pour les 5 chaînes suivantes: TF1, France 2, France 3, TV5, M6 ; permettant ainsi à certains quartiers d'ERQUY (la Vieille Échaussée par exemple) de capter les images TV que le relais télé de Rennes Saint Pern ne diffuse pas de façon satisfaisante.

Le 18 novembre dernier, nous avons visité plusieurs maisons dans la périphérie de l'antenne, et avec l'accord des propriétaires, nous avons procédé à des mesures de champs magnétiques. Ces mesures variaient de 0,2 à 0,4 Volt/mètre ; l'appareil de mesure utilisé est homologué, certifié CE type EMR 300 et est régulièrement utilisé par différents organismes indépendants.

Le niveau de référence applicable au vu des émetteurs présents sur le site est de 41 Volt/mètre. Décret n°2002-775 du 3 mai 2002 relatif à la limitation de l'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par des installations radioélectriques de 0 Hz à 300 GHz.

*Naturellement les mesures enregistrées dans les différents points du lotissement du Château d'Eau pourront être consultés à la Direction des Services Techniques en Mairie d'ERQUY.*

**Henri DUBOIS**

*Adjoint à la voirie, réseaux, patrimoine, pêche*



Après l'excellente prestation de la Compagnie des Enfants Perdus en décembre dernier, l'Ancre des Mots vous propose quatre nouveaux rendez-vous : théâtre, chanson, jazz, ... de quoi passer de bons moments.



«Ces chers enfants perdus dans les neiges éternelles», à Erquy.

### Les Dolly Frenchies : la folie des Années Swing

Des Andrews Sisters à Boris Vian, de Glenn Miller à Ray Charles c'est tout le swing des années 40/50/60 qui est mis à l'honneur autour de ce trio époustoufflant : trois voix, trois personnalités alliant chant, claquettes et humour !



dimanche 7 février 2010 - 15h00  
TP : 10 € / TR : 5 €

Tarif Réduit (TR) : Titulaire d'une Carte Jeunes d'Erquy (- 25 ans, à retirer en Mairie) / étudiant / demandeur d'emploi / Allocataire du RMI (sur présentation de justificatif) / Abonné d'une salle de spectacle des Côtes d'Armor (sur présentation de justificatif). Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

**Renseignements et Réservation :**  
Office de Tourisme - 02 96 72 30 12  
[www.erquy-tourisme.com](http://www.erquy-tourisme.com)

### Lapin LAPIN : Comédie de Coline Serreau par la Compagnie Felicita

Quand tout va mal pour la famille Lapin, Mama retrouse ses vieilles manches pour sauver tout son monde, avec l'aide extraterrestre de son petit Lapin. C'est aussi l'histoire d'amour entre Mama, Papa, Lapin, Jeannot, Lucie et tous les autres. Une famille haute en couleurs, malmenée par la vie mais toujours solide et soudée face aux épreuves. Une tranche de vie féroce et drôle, souvent tendre et parfois émouvante.

samedi 20 février 2010 - 20h30  
TP : 15 € / TR : 10 €

### Festival de la Pièce Courte de Théâtre Amateur

Nouvelle édition qui verra une dizaine de troupes des Côtes d'Armor se succéder sur scène.

vendredi 26 mars & samedi 27 mars 2010 - 20h30  
dimanche 28 mars 2010 - 15h00  
Forfait 3 jours : TP : 10 € / TR : 5 €

### Ronan Pinc Quartet + première partie, dans le cadre de «Jazz en Penthièvre»



Ce concert autour de Stéphane Grappelli, Ronan Pinc le veut comme une balade légère et fraîche, empreinte de cette atmosphère si particulière propre à l'univers du grand violoniste. Un hommage sincère et simple, plein d'enthousiasme et d'admiration pour le lyrisme et la beauté indispensables de sa musique.

Une première partie sera présentée par l'Ecole de Danses et Musique du Penthièvre.

vendredi 2 avril 2010 - 20h30  
TP : 15 € / TR : 10 €

### Lapin LAPIN de COLINE SERREAU

Mise en scène de Charlotte Brédy  
Assistée de Marie AVRIL



Avec  
Charlotte BREDY  
Emilien FABRIZIO  
Jean-Marie GODONIER  
Valentin LANGLOIS  
Emeline ORHAN  
Clémence PORTE HELOUIS  
Francis RESSORT  
Elena RUSSINA  
Ronan VIARD  
Christèle WOLF

## LA MINORITÉ

L'heure des Voeux est aussi l'heure des choix.

A l'aube de la nouvelle année, nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année. Que cette entrée dans la deuxième décennie de ce 21<sup>ème</sup> siècle vous apporte joie bonheur et santé.

Nous vivons une époque difficile, comme la majorité des français, les réginiéens subissent la crise économique, plus que jamais la municipalité a le devoir de faire le maximum pour mettre à la disposition des habitants d'Erquy les équipements susceptibles d'améliorer leur cadre de vie et de rétablir l'équilibre social nécessaire au bon développement d'Erquy.

Nous formulons, en ce début d'année, le vœu que l'action municipale se réoriente et prenne enfin en compte prioritairement les vrais problèmes de notre ville. Nous pensons tout particulièrement à un plan local d'urbanisation qui va à l'encontre de la mixité sociale et ne permet pas aux jeunes adultes et aux ménages à revenu modeste de se loger à Erquy, faute de logements adaptés en nombre suffisant. Nous pensons aussi à nos écoles dont les effectifs ne cessent de réduire et à nos jeunes qui doivent pouvoir trouver à Erquy des lieux pour se réunir et exercer les activités propres à leur âge.

A Erquy la population vieillit le nombre de retraités ne cesse de croître, il est urgent que des services à la mesure de la situation soient mis en place pour organiser leurs vieux jours.

Notre commune est endettée parce que la programmation des réalisations de prestige de ces dernières années ne s'est pas accompagnée d'une gestion budgétaire rigoureuse. Du fait de la crise, les recettes sont en diminution et les capacités d'investissement de la commune sont aujourd'hui limitées.

L'augmentation des impôts locaux décidée par la majorité municipale en 2009 ne dégage pas de capacités nouvelles, et cela exige de faire des choix. Il ne peut, en effet, être question d'une nouvelle augmentation d'impôts alors qu'en 2009 Erquy s'est illustrée en figurant parmi les communes du département qui ont voté les plus fortes augmentations de la taxe d'habitation (3 communes sur 373 dont Erquy ont augmenté la taxe d'habitation de plus de 15% et pour la taxe foncière, Erquy arrive en 9<sup>ème</sup> position avec une augmentation supérieure à 10%).

Pour nous la situation est claire, la priorité doit être donnée aujourd'hui aux investissements qui peuvent améliorer le cadre de vie de ceux qui travaillent et vivent à Erquy. C'est le vœu que nous formulons pour l'année 2010 et nous demanderons avec force sa réalisation au sein du Conseil Municipal au cours de cette année 2010. Meilleurs Voeux !

**Y. Hamon, M. Caillibotte, L. Le Guen,  
N. Reymond, P. Pelan, J.P. Lolive.**

<http://erquy-avenir-partage.blogspot.com/>

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Pino Cacucci, à travers le regard d'un peintre fait revivre le temps d'un livre Nahui Olin, alias Carmen Mondragon. En effet, cette femme a connu une certaine gloire, notamment dans les milieux artistiques et intellectuels mexicains des années 20. Légendaire par ses frasques et sa beauté, elle était adulée par certains, qui la considéraient comme une sorte de modèle de la femme moderne, libérée, et blâmée par toute une classe bien-pensante et moralisatrice. Peintre et poète, elle a aussi posé, nue notamment, estimant qu'elle avait «un corps si beau, [qu'elle] ne pourrait jamais priver l'humanité d'admirer cette œuvre.» Après avoir mené une vie tumultueuse et tourmentée, connu des amours passionnels mais parfois destructeurs, Nahui sombrera dans l'oubli et la solitude ; devenue miséreuse, elle sera contrainte de vendre d'anciennes photos d'elle aux touristes pour vivre.

Ce récit se déploie sur fonds d'histoire du Mexique, Révolution, coups d'états, dictatures, combats d'Emiliano Zapata et Poncho Villa, (Nahui étant elle-même la fille d'un Général putschiste) sont largement contés. Cacucci nous ravit dès les premières pages avec ce personnage singulier, épris d'idéal de rêve et de liberté.

*Nahui, de Pino Cacucci, aux éditions «Christian Bourgeois», 2008.*



Mikael Ollivier nous embarque ici dans une histoire d'amour impossible dans un contexte social proche de celui d'aujourd'hui. Clara et Guillaume sont adolescents et vont tomber fou amoureux l'un de l'autre. Pourtant, tout semble les séparer, leurs goûts musicaux, leurs loisirs, mais surtout, leur milieu social.

En effet, Clara appartient à la classe ouvrière, Guillaume quant à lui fait partie de la bourgeoisie, son père dirige l'usine qui fait vivre la quasi-totalité du village. Or voilà que l'usine va fermer et la contestation s'organise, avec à sa tête le père de Clara, délégué syndical. L'amour entre nos deux collégiens saura-t-il braver les épreuves ? Résistera-t-il à la forte pression des familles ? Rien n'est moins sûr. Si le roman n'évite pas quelques clichés, il est malgré tout très entraînant, grâce à une bonne dose d'humour, tout en abordant des problèmes graves et actuels tels que le chômage, la mondialisation ... Enfin, c'est un récit plutôt original par sa forme puisque les narrateurs s'alternent, tantôt Clara, tantôt Guillaume d'un chapitre à l'autre ce qui permet de varier les points de vue. Un roman qui séduira les lecteurs dès 13 ans.

*Star-crossed lovers, de Mikael Ollivier, aux éditions «Thierry Magnier».*

**Fabienne LESVENAN**  
Bibliothèque Municipale

## QUATRE GÉNÉRATIONS DE PLOMBIERS À ERQUY

*La famille COLLET (Clément, André-père, André-fils, et Yann) a marqué Erquy par son activité professionnelle, la plomberie. Retour sur une «dynastie de plombiers».*

A l'origine, Clément COLLET, né en Mayenne, combat pendant la guerre 14-18. Blessé, il rencontre sa future femme, Marthe, alors infirmière à REIMS. Après l'armistice, il participe à la reconstruction comme plombier-forgeron dans la région de SOISSON. Entre 1925 et 1926 il vient à ERQUY avec d'autres collègues du bâtiment pour construire une villa d'un propriétaire de l'Aisne, sur le bord de Mer. En 1927, la pénurie de travail dans l'Aisne le pousse à venir définitivement s'installer à ERQUY avec toute sa famille, il a quatre enfants : André, Léa, Georges (dit «Loulou») et Michel. Il transmettra son métier à ses trois fils, mais seul André prendra sa suite à ERQUY, Georges et Michel feront carrière à PARIS.

Le père, Clément, et ses deux fils (André et Georges) se retrouveront dans le réseau de résistance d'ERQUY, sans connaître (tout au moins au début) l'engagement des deux autres. André COLLET a rédigé ses Mémoires de Résistant dans la Guerre, nous aurons l'occasion de revenir dans une prochaine édition sur ce riche témoignage historique qu'il nous a laissé.



Les deux frères Georges & André, en 1939.

En 1941, André rencontre Germaine à l'Eden Bar Cinéma, où elle travaille. Ils se marient la même année et vont s'établir rue des Hôpitaux. Avec sa caisse à outils et son vélo, il s'installe alors comme artisan plombier, son épouse devient matelassière (elle fabrique des matelas rembourrés avec de la

laine de mouton). Ils auront deux enfants, Nicole, décédée à vingt ans de retour de voyage, et André (fils), qui grandira en apprenant le métier de son père.

Après 1945, André (père) s'attachera à faire prospérer son savoir d'artisan plombier et de chef d'entreprise à l'aide de compagnons et de son demi-frère, Marcel.

Au début des années cinquante il se fera aider de quelques compagnons pour former des plombiers-chauffagistes, dont certains sont aujourd'hui encore en activité. En 1972, il crée la Sarl Sanit Confort Collet Père & Fils. Cette entreprise comptera jusqu'à 14 ouvriers, et participera à la construction des premiers immeubles d'ERQUY dont notamment l'immeuble Foch, le Rial, les trois immeubles des résidences de Caroual, les Côtieres, Kerlann, Rozavel (sur le port), ... ainsi qu'à la rénovation du Collège, de la Salle des Fêtes, de la Mairie et de la Poste.

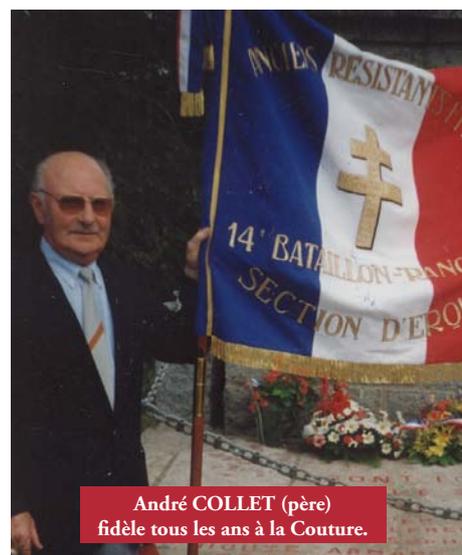
En 1959, il fut candidat aux élections municipales. Au 2<sup>e</sup> tour, il reste seul opposé à son ami Jo Velly qu'il a connu pendant la bataille de la libération de Lorient, en 1945. C'est finalement le Docteur Velly qui sera élu ... pour une voix de plus !

En 1984, il prend sa retraite à 65 ans, et transmet son activité à son fils André, ... qui la transmettra lui aussi plus tard à son fils Yann, aujourd'hui en activité.

André COLLET fonde en 1986 l'Amicale des Anciens Résistants et Combattants de la Libération, section Erquy. Il en fut président jusqu'à son décès, le 25 novembre 2009.

Il prit aussi la présidence de l'Amicale du 14<sup>e</sup> Bataillon «Rangers» du secteur d'Hénansal, à la mort de son fondateur, Lucien RAULT.

Il a toujours refusé les décorations, mais le 6 avril 2001 le «Titre de Reconnaissance de la Nation» lui a été décerné pour son action exceptionnelle pendant la guerre 1939-1945.



André COLLET (père) fidèle tous les ans à la Couture.

